

Le Cerema, bientôt un an

Bernard LarrouTURou

9 octobre 2014

Le projet du Cerema

□ Regrouper 11 services de l'État

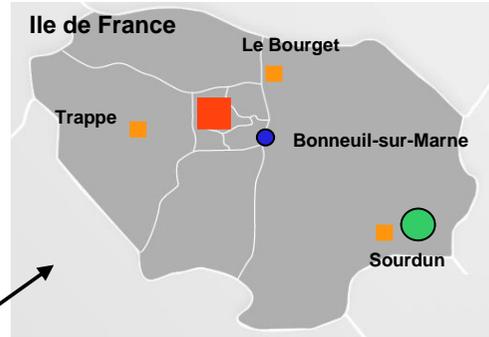
- les huit CETE (centres d'études techniques de l'équipement),
- et trois « services techniques centraux »
 - le Certu
 - le Cetmef
 - et le Sétra

en un nouvel établissement public à caractère administratif

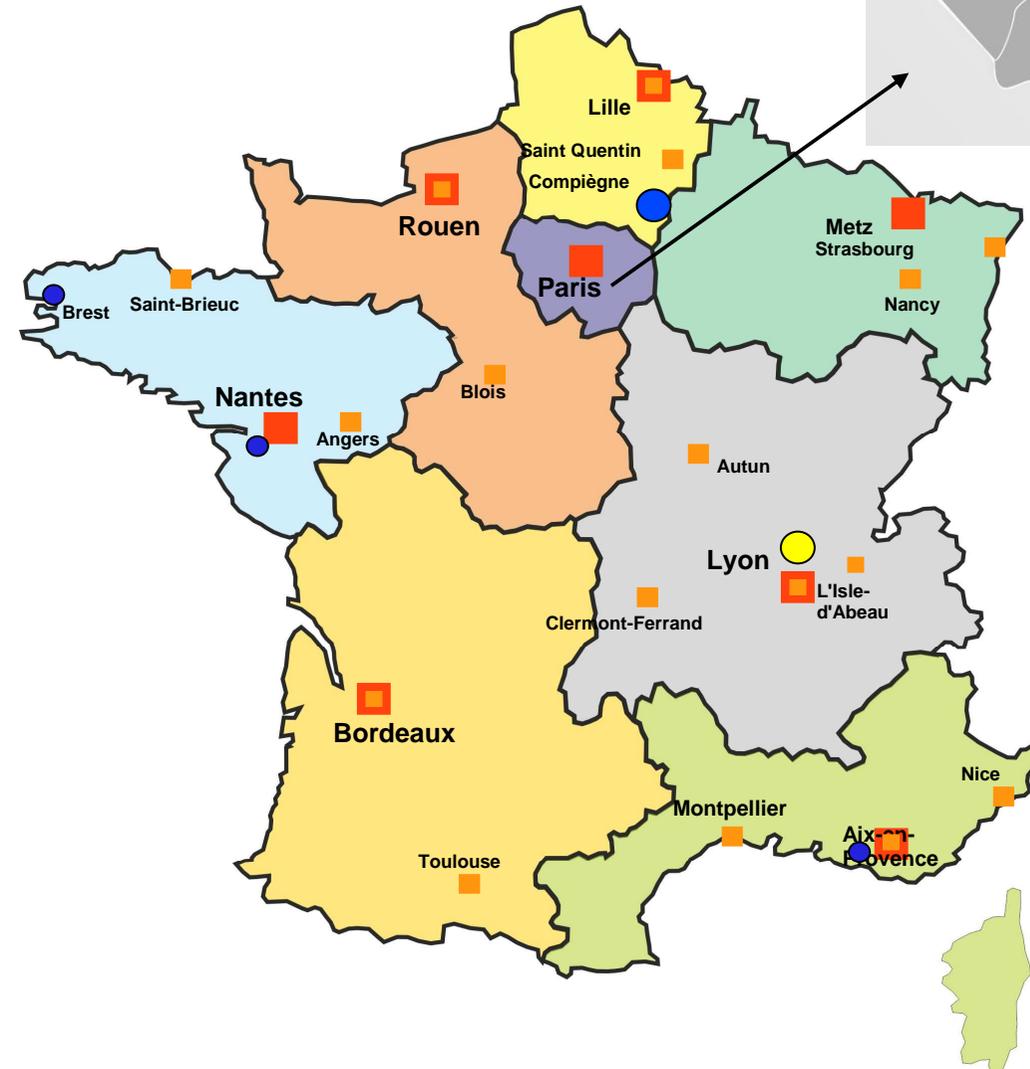
□ Une préfiguration de presque deux ans

□ Un protocole d'accord signé par les ministres de tutelle et toutes les organisations syndicales nationales

Regrouper 11 services répartis sur 29 sites

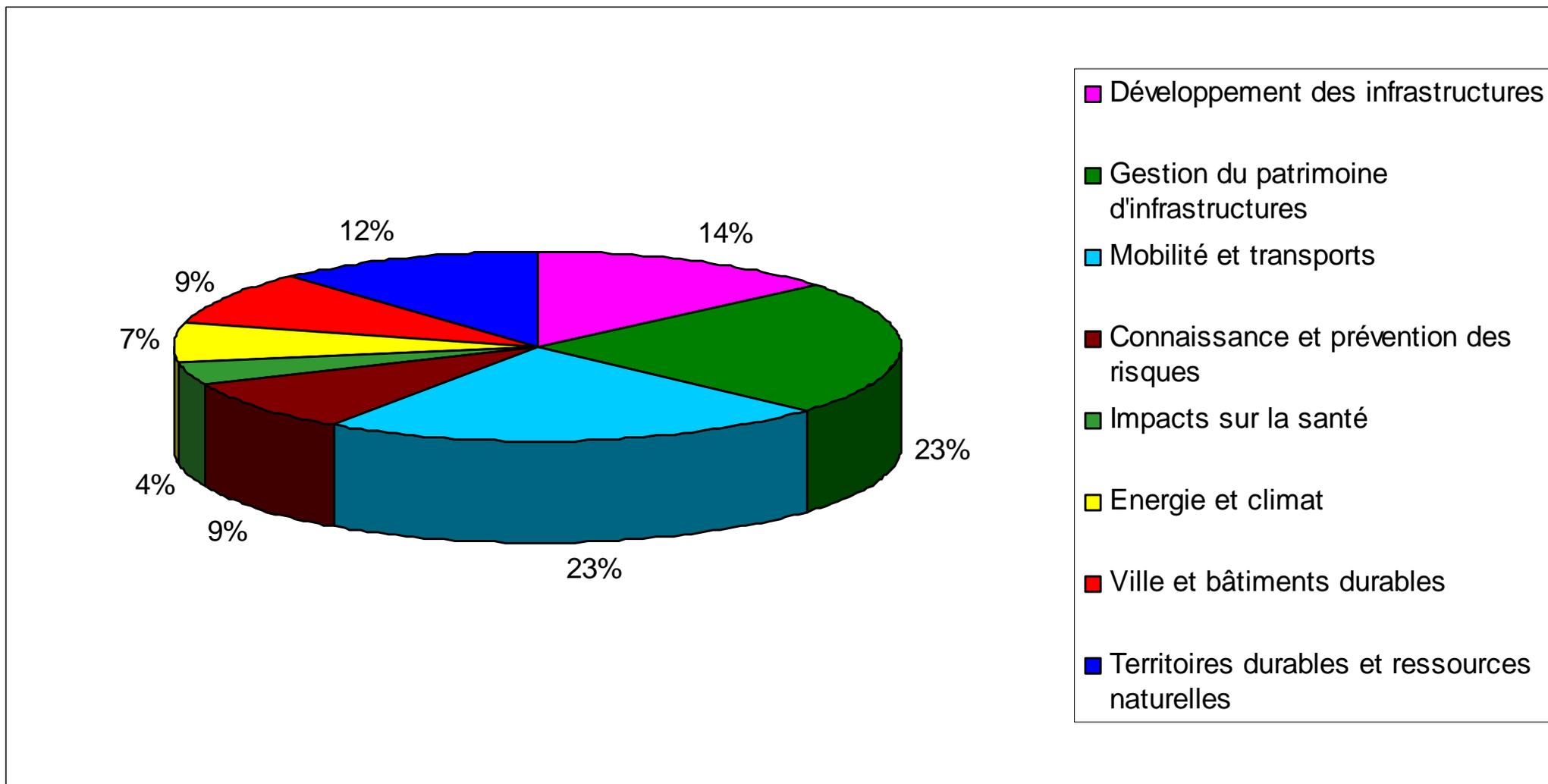


- SETRA
Service d'Études sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements
- CETMEF - Centre d'Etudes Techniques Maritime et Fluviales (Siège + sites locaux)
- CERTU - Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques
- CETE
Centre d'Études Techniques de l'Équipement (Siège)
 - . de l'Est
 - . d'Ile de France
 - . de Lyon
 - . Méditerranée
 - . Nord-Picardie
 - . Normandie-Centre
 - . de l'Ouest
 - . Sud-Ouest
- Autres sites des CETE (Laboratoires...)



Nos domaines d'intervention

□ Répartition de l'activité 2012 par domaine



La loi du 28 mai 2013

□ La loi fixe les missions du Cerema (art. 44)

- Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires apportant son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement d'égalité des territoires et de développement durable, il a pour missions :
 - de promouvoir et faciliter des modes de gestion des territoires intégrant l'ensemble des facteurs environnementaux, économiques et sociaux,
 - d'accompagner les acteurs publics et privés dans la transition vers une économie sobre en ressources et décarbonée, respectueuse de l'environnement et équitable,
 - d'apporter à l'État et aux acteurs territoriaux un appui, en termes d'ingénierie et d'expertise technique, sur les projets d'aménagement (...),
 - d'assister les acteurs publics dans la gestion de leur patrimoine d'infrastructures de transport et leur patrimoine immobilier
 - de renforcer la capacité des acteurs territoriaux à faire face aux risques (...)
 - de promouvoir aux échelons territorial, national, européen et international les règles de l'art et le savoir-faire (...)

La loi du 28 mai 2013

□ La loi fixe les missions et les activités du Cerema (art. 45)

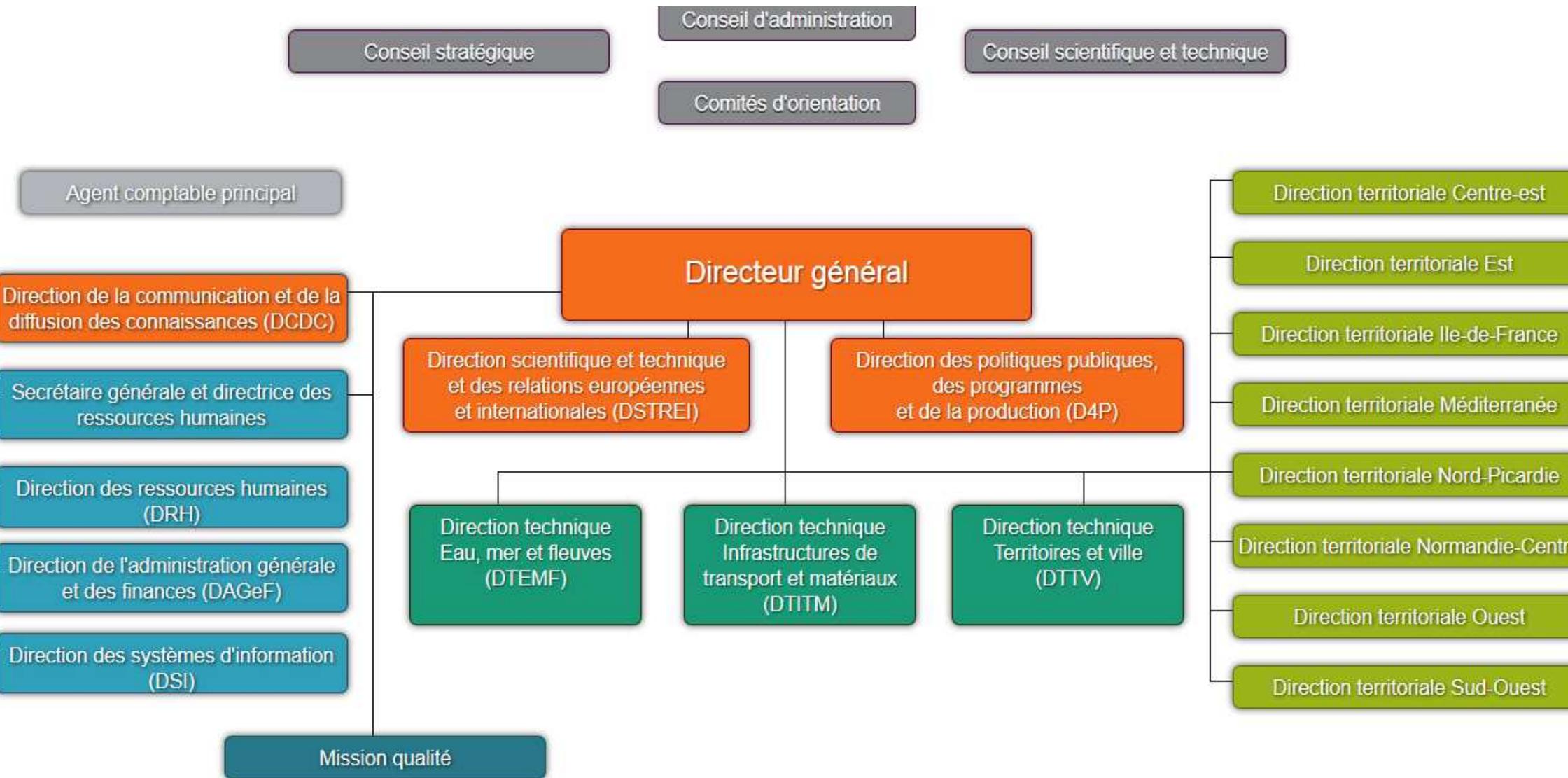
- Pour l'accomplissement de ses missions, l'établissement assure, essentiellement à la demande de l'État, des activités de conseil, d'assistance, d'études, de contrôle, d'innovation, d'expertise, d'essais et de recherche.
- L'État peut faire appel au Cerema dans le cadre du 1° de l'article 3 du code des marchés publics.
- À titre accessoire, le Cerema peut réaliser des prestations pour le compte de tiers autres que l'État.

La loi du 28 mai 2013

□ La loi fixe la gouvernance du Cerema (art. 46)

- Un conseil d'administration composé
 - de représentants de l'État
 - d'élus représentant les collectivités,
 - de personnalités qualifiées (...)
 - de représentants du personnel
- Un conseil stratégique composé à parts égales de représentants de l'État et d'élus représentant les collectivités
- Des comités d'orientation thématiques nationaux et des comités d'orientation territoriaux

L'organigramme du Cerema



Les directeurs des directions techniques et territoriales sont membres du comité de direction

Le Cerema a 9 mois et 9 jours

□ Un démarrage réussi... et pas terminé

- Il reste notamment à mettre en place de nombreuses instances de gouvernance au niveau national et territorial

□ Le programme annuel d'activité

- Programme d'activité 2014 approuvé en février
 - Un exercice fondateur
 - Des premières évolutions
 - Actions inter-DG
 - Projets transversaux de veille et d'innovation
- Programme d'activité 2015 en préparation
 - Renforcer l'écoute des acteurs, dans les territoires et au niveau national
 - Un dialogue avec les directions d'administration centrale dans lequel le Cerema est force de proposition

Le Cerema a 9 mois et 9 jours

□ La préparation du premier projet stratégique du Cerema

- Rédaction en 2013 du « socle du projet stratégique »
- Des travaux de préparation lancés dès le mois de mai 2014, avec l'objectif de finaliser le projet stratégique à la fin du premier trimestre 2015
- De très nombreuses « questions stratégiques »
 - Quel Cerema dans 5 ans ?
 - Le développement du lien avec les collectivités territoriales
 - Quelle évolution de nos domaines de compétences ?
 - Quels objectifs en matière de :
 - Innovation
 - Partenariat
 - Relations européennes et internationales
 - Diffusion des connaissances
 - ...

Le Cerema a 9 mois et 9 jours

□ Très fortement impliqué dans l'Idrrim

- Présent dans la gouvernance et dans tous les comités opérationnels
- Engagé dans de nombreux groupes de travail et dans le projet de « e-bibliothèque »
- Partenaire en matière d'édition

Le Cerema a 9 mois et 9 jours

□ Très fortement impliqué dans l'Idrrim

- Présent dans la gouvernance et dans tous les comités opérationnels
- Engagé dans de nombreux groupes de travail et dans le projet de « e-bibliothèque »
- Partenaire en matière d'édition



Uni longitudinal
État de l'art et recommandations



Collection | Références

Surcoule aux éditions du
Sétra